



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 28 octobre 2015
(OR. fr, en)

12946/15

CRS/CRP 37

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Objet: 2559e réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS
tenue à Bruxelles les 14 et 15 octobre 2015

SOMMAIRE

Page

1. Adoption de l'ordre du jour et des points I	8
--	---

Coreper 1^e partie

I

2. Réponses aux questions écrites posées au Conseil par des membres du Parlement européen	
a) E-003190/2015 - Charles Tannock (ECR) Soutien à la transition démocratique en Tunisie	
b) E-006044/2015 - Vilija Blinkevičiūtė (S&D) Réserves irlandaises, britanniques et danoises concernant le règlement (UE) n° 650/2012 sur la succession	
c) E-006642/2015 - Gianluca Buonanno (NI) et Nicolas Bay (NI) "Ostende (Belgique): trafic illégal d'armes à destination de groupes islamistes libyens"	
d) E-007233/2015 - Dimitrios Papadimoulis (GUE/NGL) Utilisation de listes en matière fiscale	
e) E-007746/2015 - Fulvio Martusciello (PPE) Stratégies macro-régionales	
f) E-007945/2015 - Gianluca Buonanno (NI) Le règlement sur l'indication du pays d'origine: informations sur les négociations au sein du Conseil	
g) E-007983/2015 - Hugues Bayet (S&D) "Assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés"	
h) P-008425/2015 - Benedek Jávor (Verts/ALE) Est-ce qu'une banque russe, qui figure sur la liste des banques sanctionnées, peut fournir un financement à un État membre?	
i) E-008457/2015 - Gianluca Buonanno (NI) La moitié de la Syrie sous l'occupation militaire de l'EIIL	
j) E-008465/2015 - Gianluca Buonanno (NI) Restreindre la protection relative à la vie privée pour lutter contre la propagande islamiste fondamentaliste	
k) E-008758/2015 - Ivan Jakovčić (ALDE) Protéger les contribuables de futures crises financières	
l) E-009554/2015 - Mara Bizzotto (ENL) Alerte d'Europol concernant l'utilisation de Twitter par les terroristes de l'EIIL	
m) E-010069/2015 - Ivan Jakovčić (ALDE) La Biélorussie et le Partenariat oriental	
n) E-010228/2015 - David Casa (PPE) Sanctions de l'UE à l'égard de la Russie	
o) E-010283/2015 - Gianluca Buonanno (ENF) Grèce: soutien et protection du Conseil	

- p) E-010288/2015 - Gianluca Buonanno (ENF)
Nature non viable du pacte budgétaire
 - q) E-011016/2015 - István Ujhelyi (S&D)
Égalité en matière de droit de vote: qui se charge du contrôle?
 - r) E-011142/2015 - Gianluca Buonanno (ENF)
Autriche: référendum sur la sortie du pays de l'Union européenne
 - s) E-011234/2015 - Siôn Simon (S&D)
Montant total des économies avec un siège unique
 - t) E-011788/2015 - István Ujhelyi (S&D)
Une division de l'Europe en deux parties
 - u) E-011867/2015 - Miguel Viegas (GUE/NGL)
Neutralité de l'internet
 - v) E-011869/2015 - Miguel Viegas (GUE/NGL)
Retard dans la suppression des frais d'itinérance
 - w) E-011876/2015 - Dimitrios Papadimoulis (GUE/NGL)
Statut institutionnel de l'Eurogroupe
 - x) E-012007/2015 - Marian Harkin (ALDE)
Les défibrillateurs sauvent des vies
 - y) P-012059/2015 - Richard Sulík (ECR)
Résultats du référendum du 5 juillet 2015 en Grèce
 - z) E-012132/2015 - Vilija Blinkevičiūtė (S&D)
Ratification de la convention d'Istanbul
 - aa) E-012133/2015 - Vilija Blinkevičiūtė (S&D)
Initiative de l'UE pour une garantie pour l'enfance
 - bb) E-012180/2015 - Petr Mach (EFDD)
Blocage de l'euro - position du Conseil
3. Affaire portée devant le Tribunal de l'Union européenne
Affaire T-310/15 (European Union Copper Task Force contre Commission européenne)
 4. Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail
Nomination de Mme Mihaela DARLE, membre titulaire roumain, en remplacement de M. Adrian CLIPPII, membre démissionnaire
 5. Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail
Nomination de M. Frédéric TEZE, membre suppléant français, en remplacement de Mme Sophie BARON, membre démissionnaire
 6. Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
Nomination de Mme Mihaela DARLE, membre suppléant roumain, en remplacement de M. Adrian CLIPPII, membre démissionnaire
 7. Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
Nomination de M. John SCHNEIDER, membre suppléant luxembourgeois, en remplacement de M. Raul SCHMIDT, membre démissionnaire
 8. Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
Nomination de M. Marco BOLY, membre titulaire luxembourgeois, en remplacement de M. Robert HUBERTY, membre démissionnaire

9. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs
Nomination de Mme Annika SEPP, membre estonien, en remplacement de
Mme Liis REITER, membre démissionnaire
10. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs
Nomination de Mme Ethel BUBÖR, membre suppléant estonien, en remplacement de
Mme Kristi SUUR, membre démissionnaire
11. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs
Nomination de Mme Elina JOHANSSON, membre suppléant finnois, en remplacement de
Mme Elina HIRTTIÖ, membre démissionnaire
12. Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs
Nomination de M. Jarmo TIUKKANEN, membre finnois, en remplacement de
Mme Katri NISKANEN, membre démissionnaire
13. Conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et
de travail
Nomination de M^{me} Rossella BENEDETTI, membre suppléant italien, en remplacement de
M^{me} Cinzia DEL RIO, démissionnaire
14. Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP)
Renouvellement du conseil d'administration: nomination, dans la catégorie des représentants
des organisations des employés de M. László KOZÁK (HU)
15. Recommandation relative à une décision du Conseil autorisant la Commission à ouvrir des
négociations, au nom de l'Union européenne, en vue du renouvellement du protocole fixant
les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord de partenariat dans
le domaine de la pêche entre l'Union européenne et la République gabonaise
16. Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant l'annexe I du règlement (CE)
n° 1334/2008 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le retrait de la
substance aromatisante p-mentha-1,8-dién-7-al de la liste de l'Union
17. Projet de règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) 2015/104 en ce qui concerne
certaines possibilités de pêche
18. Projet de conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 6/2015 de la Cour des comptes
européenne intitulé: "L'intégrité et la mise en œuvre du système d'échange de quotas
d'émission de l'Union européenne"
19. Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE,
Euratom) n° 966/2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union
(première lecture) (AL)

II

20. Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR-15) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) (Genève, 2-27 novembre 2015) 9
21. Projet de proposition conjointe de l'UE soumise à la troisième session du Sous-comité de la conception et de la construction du navire de l'OMI (SDC 3) concernant les questions liées à la sécurité des navires à passagers – Sécurité des opérations d'amarrage 9
22. Préparation de la session du Conseil (Environnement) du 26 octobre 2015
1. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2003/87/CE afin de renforcer le rapport coût-efficacité des réductions d'émissions et de favoriser les investissements à faible intensité de carbone (première lecture) (*délibération législative*) 10
 2. Ecologisation du Semestre européen : subventions nuisibles à l'environnement et mise en œuvre de la législation environnementale (*activité non-législative*) 10
 3. L'Agenda 2030 pour un développement durable "Transformons notre monde" et ses perspectives environnementales (*activité non-législative*) 11
23. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux, et modifiant la directive 2001/83/CE, le règlement (CE) n° 178/2002 et le règlement (CE) n° 1223/2009 (première lecture) (délibération législative)
et
Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (première lecture) (délibération législative)
– Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue
..... 11
24. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant une plateforme européenne dans l'objectif de renforcer la coopération visant à prévenir et à décourager le travail non déclaré (première lecture) (délibération législative) 11
25. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un réseau européen des services de l'emploi, à l'accès des travailleurs aux services de mobilité et à la poursuite de l'intégration des marchés du travail (EURES) (première lecture) (délibération législative) 12

26.	Préparation de la session du Conseil (Agriculture et pêche) du 22 octobre 2015	
1.	Proposition de règlement du Conseil établissant, pour 2016, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques de la mer Baltique (<i>activité non-législative</i>)	12
2.	EU/Norvège: consultations annuelles pour 2016 (<i>activité non-législative</i>)	12
3.	Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien être des animaux, à la santé et au matériel de reproduction des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques, et modifiant les règlements (CE) n° 999/2001, (CE) n° 1829/2003, (CE) n° 1831/2003, (CE) n° 1/2005, (CE) n° 396/2005, (CE) n° 834/2007, (CE) n° 1099/2009, (CE) n° 1069/2009, (CE) n° 1107/2009, (UE) n° 1151/2012, (UE) n° [...] /2013 ainsi que les directives 98/58/CE, 1999/74/CE, 2007/43/CE, 2008/119/CE, 2008/120/CE et 2009/128/CE (règlement sur les contrôles officiels) (première lecture) (<i>délibération législative</i>)	13

Coreper 2^e partie

II

27. Plan d'action UE-Turquie 14
- Divers 15

1. Adoption de l'ordre du jour et des points "I"

doc. 12873/15 OJ/CRP1 36

13113/15 OJ/CRP2 36

L'ordre du jour provisoire est approuvé.

Le Comité approuve les points "I" tels que repris au sommaire du présent document et dont les détails se trouvent au(x) document(s) cités sous point 1. ci-dessus.

**20. Conférence mondiale des radiocommunications de 2015 (CMR-15) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) (Genève, 2-27 novembre 2015)
Projet de conclusions du Conseil**

– **Examen des questions en suspens en vue de l'adoption**

12808/15 TELECOM 185 AUDIO 25 TRANS 318 AVIATION 114 ESPACE 25
MI 619 COMPET 448 RECH 241 ENV 614

The Committee reached an agreement on a final text of the draft Council conclusions, and invited the Council to adopt these conclusions.

The Commission requested to have a statement attached to the minutes of the Council meeting where the conclusions will be adopted.

21. Projet de proposition conjointe de l'UE soumise à la troisième session du Sous-comité de la conception et de la construction du navire de l'OMI (SDC 3) concernant les questions liées à la sécurité des navires à passagers – Sécurité des opérations d'amarrage

– **Examen des questions en suspens**

– **Approbation**

12696/15 MAR 119

Le Comité a résolu les questions en suspens et a décidé de donner à la Présidence la tâche de transmettre la soumission au Secrétariat de l'OMI pour le compte des États membres et de la Commission. La Commission a demandé d'inclure au présent compte rendu la déclaration suivante:

"The Commission notes that the Government of Luxemburg has sent the EU submission on behalf of EU Member States and the European Commission to IMO.

The Commission considers that the "joint EU submission" to be submitted to the third session of the Sub-Committee on Ship Design and Construction of the IMO (SDC 3) concerning passenger ship safety related matters - safe mooring operations, is covered by EU exclusive competence in its entirety. Submissions of proposals to the IMO on issues of EU competence are an act of external representation and should be made by the Commission on behalf of the EU to IMO.

In the view of the Commission, the procedural arguments against presenting submissions to the IMO by the Commission on behalf of the EU are not convincing as there is no evidence to suggest that the IMO would reject such a submission. If the IMO were to do so it would be against the general provisions the UN has made for EU representation and participation in its work.

The Commission thus maintains its position that the Treaty rules on external representation of the Union should be applied and, consequently, to present the submission in question to the IMO by the European Commission on behalf of the European Union is the only legally correct way forward. In case of non-respect of the above rules, the Commission reserves all its rights in this regard."

22. Préparation de la session du Conseil (Environnement) du 26 octobre 2015

1. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2003/87/CE afin de renforcer le rapport coût-efficacité des réductions d'émissions et de favoriser les investissements à faible intensité de carbone (première lecture) (*délibération législative*)

– Débat d'orientation

12768/15 CLIMA 107 ENV 612 ENER 347 TRANS 316 IND 147 COMPET 443
MI 615 ECOFIN 751 CODEC 1307

The Committee examined the three questions prepared by the Presidency. IT, supported by ES, suggested that a reference to both direct and indirect carbon leakage be included in the second question. FR, supported by CZ, ES, UK, BE, DK and LT, requested that in order to facilitate future work the Commission provide further written clarification concerning to choices made in the proposal regarding carbon leakage and free allocation (esp. in relation to the option of tiered approach, benchmark updates, production level adjustments). The Commission took note of the request and indicated that it would reflect on how to react.

The Presidency concluded that the questions in 12768/15 would be forwarded to the Council as they stood, indicating that while the questions provided a basis for the debate, ministers were free to express themselves on any issues, and that the second question covered both aspects raised by IT.

2. Ecologisation du Semestre européen : subventions nuisibles à l'environnement et mise en œuvre de la législation environnementale (*activité non-législative*)

– Echange de vues

12790/1/15 ENV 613 ECOFIN 754 SOC 570 COMPET 446 POLGEN 147
ENER 348 FISC 123 IND 148 CONSOM 162 STATIS 74 REV 1

The Committee took note of the Presidency questions in view of the debate foreseen at the Council meeting on 26 October.

3. L'Agenda 2030 pour un développement durable "Transformons notre monde" et ses perspectives environnementales (activité non-législative)

– **Echange de vues**

12809/15 ENV 615 DEVGEN 179 ONU 118 RELEX 781 FIN 669

The Committee took note of the exchange of views on the above-mentioned topic that will take place at the Environment Council meeting on 26 October, on the basis of a Presidency background paper that includes three questions to structure the debate. It was recalled that this exchange of views will follow an informal discussion on the 2030 Agenda from a broader perspective that will take place during the joint lunch of Environment and Development Cooperation Ministers.

23. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux, et modifiant la directive 2001/83/CE, le règlement (CE) n° 178/2002 et le règlement (CE) n° 1223/2009 (première lecture) (délibération législative)

et

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (première lecture) (délibération législative)

– **Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue**

The Committee heard a debriefing by the President on the outcome of the first informal trilogue held in Brussels on 13 October 2015. A document (DS 1559/15) containing a list of the subjects discussed was distributed. The President drew the attention to liability insurance, the rules on in-house devices, devices without an intended medical purpose, DNA-tests and classification rules. A more detailed debriefing would be given to the Working party on Pharmaceuticals and Medical devices on 19 October 2015. The next informal trilogue would take place on 28 October 2015 and be prepared in the Committee on 21 October 2015.

24. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant une plateforme européenne dans l'objectif de renforcer la coopération visant à prévenir et à décourager le travail non déclaré (première lecture) (délibération législative)

– **Compte rendu de la présidence sur les résultats des trilogues**

The Presidency informed the Committee of the outcome of the trilogues held on 6 and 8 October 2015.

25. **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un réseau européen des services de l'emploi, à l'accès des travailleurs aux services de mobilité et à la poursuite de l'intégration des marchés du travail (EURES) (première lecture) (délibération législative)**
- **Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue**

The Presidency informed the Committee of the outcome of the sixth informal trilogue held on 13 October 2015.

26. **Préparation de la session du Conseil (Agriculture et pêche) du 22 octobre 2015**

1. **Proposition de règlement du Conseil établissant, pour 2016, les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques de la mer Baltique (*activité non-législative*)**
- **Accord politique**
 - 12762/15 PECHE 339
 - 12577/15 PECHE 330
 - 11675/15 PECHE 281
 - + ADD 1

The Committee examined the proposal in the light of a Presidency note (doc. 12971/15) which met with broad support. The item remains on the agenda of the October Council.

2. **EU/Norvège: consultations annuelles pour 2016 (*activité non-législative*)**
- **Echange de vues**
 - 12468/15 PECHE 324 N6

Delegations recalled their priorities for these Consultations. The item remains on the agenda of the October Council.

3. **Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien être des animaux, à la santé et au matériel de reproduction des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques, et modifiant les règlements (CE) n° 999/2001, (CE) n° 1829/2003, (CE) n° 1831/2003, (CE) n° 1/2005, (CE) n° 396/2005, (CE) n° 834/2007, (CE) n° 1099/2009, (CE) n° 1069/2009, (CE) n° 1107/2009, (UE) n° 1151/2012, (UE) n° [...]/2013 ainsi que les directives 98/58/CE, 1999/74/CE, 2007/43/CE, 2008/119/CE, 2008/120/CE et 2009/128/CE (règlement sur les contrôles officiels) (première lecture) (*délibération législative*)**

– **Orientation générale (•)**

12875/15 AGRI 518 AGRILEG 187 VETER 80 PHYTOSAN 50 ANIMAUX 49
SAN 327 DENLEG 131 CODEC 1324 SEMENCES 21
+ ADD 1 - 5

Le Comité a examiné le texte de compromis proposé par la Présidence dans une ultime tentative visant à concilier les points de vue exprimés par les délégations sur la seule question encore ouverte, à savoir le financement des contrôles.

L'ensemble des délégations exceptée la délégation lettone ont soutenu le compromis proposé et ont mandaté la Présidence à entamer les négociations avec le Parlement européen sur cette base. Aucune délégation ne s'est en conséquence opposée au retrait du point de l'agenda du Conseil Agriculture et Pêche du 22 octobre prochain.

- (•) Lorsqu'il adopte une orientation générale après que le Parlement a adopté sa position en première lecture, le Conseil n'agit pas au sens de l'article 294, paragraphes 4 et 5, du TFUE.

Coreper 2^e partie

II

27. Plan d'action UE-Turquie

= Informations communiquées par la Commission

The Commission informed delegations that the EU-Turkey Action Plan was agreed *ad referendum* between the negotiators the previous day. The Commission also presented the main elements of the action plan, including as regards financial assistance, the visa liberalisation process and the accession negotiations process. Delegations exchanged views on the overall balance of the text.

– **Divers**

- = **Recommendation from the Commission to the Council to authorise the opening of negotiations on a Revised Lisbon Agreement on Appellations of Origin and Geographical Indications (requested by the Commission)**

Commission's statement

"The Commission recalls that, pursuant to Article 3(1) TFEU, the Union has exclusive competence in the area of the common commercial policy.

Moreover, pursuant to Article 3(2) TFEU, it also has exclusive competence for the conclusion of an international agreement when such a conclusion may affect common rules or alter their scope.

On this basis, and in accordance with Article 218(3) TFEU, the Commission has submitted a Recommendation to the Council to authorize the opening of negotiations on a revised Lisbon Agreement on Appellations of Origin and Geographical Indications, authorizing the Commission to negotiate at the Diplomatic Conference for the Adoption of a Revised Lisbon Agreement on Appellations of Origin and Geographical Indications.

The Commission notes that the Council's decision is based in particular on Article 114 TFEU (internal market). The Commission considers that basing the act on Article 114 TFEU is not correct since the Lisbon Agreement is concerned with commercial aspects of intellectual property and hence falls within the common commercial policy in accordance with the *Daiichi Sankyo* Judgement of the Court of Justice of 18 July 2013. It relates specifically to international trade since it is essentially intended to promote, facilitate or govern trade and has direct and immediate effects on trade. Its contracting parties undertake to protect on their territories the appellations of origin of products of the other contracting parties. Its primary objective is thus to facilitate the protection of the geographical indications of each party in other countries, and hence international trade in products covered by geographical indications, rather than harmonizing the laws of the parties.

The Commission notes that the Decision refers to "matters falling within the competence of the Member States". The Commission considers that there are no such matters in the Agreement.

The Commission notes that Member States are appointed as negotiators on behalf of the European Union, and that the Decision prohibits the European Union to exercise any voting right during the Diplomatic Conference. The Commission notes that pursuant to Article 218 TFEU, for matters outside CFSP only the Commission can be authorised to negotiate.

The Commission also notes that there is no obstacle of international law for the European Union to exercise its voting rights.

The Commission reserves the right to make use of all the legal means at its disposal to ensure the respect of the provisions of the Treaties."